

Compte rendu du Conseil d'Administration du SNGC du 12 octobre 2016

Présents

Rémy Billon, Anne David Bréard, Tibère Cristéa, Magali Guichardon, Corinne Haglon Duchemin, Michèle Hébert-Demay, Bruno Laversin, Bernard Planques, Bernard Ricour, Michel Salom

Ordre du jour

1. Actualités
2. Lancement du nouveau site SNGC et modalités d'appropriation
3. Devenir MobiQual
4. Courrier à adresser aux futurs candidats à la Présidentielle. Les questions du syndicat
5. Divers

1 –Actualités

Grève des PH

Le 26 septembre dernier, les praticiens hospitaliers ont fait grève pour avoir des réponses sur la question de l'attractivité des carrières hospitalières. A l'issue de cette grève, remarquablement bien suivie, notre intersyndicale Avenir Hospitalier et la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, réunis au sein d'Action Praticiens Hopital ont été reçu le 4 octobre par Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la santé. Marisol Touraine s'est, dès lors engagée, par communiqué de presse à prendre des mesures concrètes pour favoriser l'engagement des jeunes diplômés dans une carrière médicale hospitalière, fidéliser les praticiens investis pour le service public et accompagner la mise en place des Groupement hospitaliers du Territoire. Il y aura ainsi :

- la création d'une prime d'engagement variant de 10.000 à 30.000 euros pour les jeunes diplômés ayant fait le choix d'une carrière médicale hospitalière,
- la création d'une prime d'exercice territoriale,
- la prise en compte du temps de travail des praticiens qui exercent en première partie de soirée,
- la création d'un deuxième palier de l'indemnité d'engagement de service public exclusif

Si notre Intersyndicale est satisfaite de ces mesures, elle est toujours en négociation sur le décompte des heures de travail, la représentativité des syndicats et l'obtention d'un véritable statut pour les PH

Avenir de la gériatrie hospitalière

Le nombre d'interne en gériatrie dépend du nombre de gériatres en activité. Hors ce nombre est minimisé, car beaucoup exercent notre spécialité tout en étant inscrits au CO sous une autre spécialité. Il y aura 80 postes de spécialités d'interne à l'APHA pour 2017.

Par ailleurs, la capacité n'existant plus, cela pose la question du devenir de la validation des acquis.

Le DES sera donc à terme la seule voie pour obtenir la spécialité de gériatrie, alors même que celle-ci est rarement choisie en première intention, en première partie de parcours professionnel.

Actuellement personne ne bouge ! Michel Salom et serge Reingewirtz souhaitent rencontrer la DGOS, via la présidente du CNSA afin de porter la parole syndicale.

2 – Lancement du nouveau site internet et modalités d’appropriation

Le site internet du SNGC a été entièrement revisité tant dans la forme que dans le fond. Le nouveau site a été lancé le 10 octobre dernier. Il est plus clair et plus attractif. A nous de le faire vivre. Si vous avez des actualités à faire publier, n’hésitez pas à les adresser au Secrétaire Général du SNGC. Par ailleurs, les praticiens hospitaliers n’ont pas été informés sur leur boîte mail du lancement du site. Il serait bon de pouvoir les informer directement.

3 – Programme MobiQual

Des modèles économiques viables ont été à l’étude, via la vente du programme aux ARS pour s’imposer aux EHPAD et l’évaluation et la formation assurées par les membres de MobiQual. Malgré ces propositions, le personnel de MobiQual a été licencié. Le SNG propose de reprendre MobiQual sous couvert d’un financement d’une durée de 2 ans par le CNSA. Pour l’instant, nous n’avons aucune réponse, ni sur notre proposition, ni sur le devenir de MobiQual.

4 – Thème à aborder dans la lettre adressée par le SNGC aux futurs candidats à la Présidentielle

- Les thèmes retenus sont les suivants :
- Démographie des médecins
- Formation et qualification
- Evolution des USLD et des EHPAD
- Le handicap sera-t-il soluble dans la vieillesse ou bien la vieillesse sera-t-elle soluble dans le handicap ?

5– Divers

L’ARS Ile de France finance un GERONDI. Il s’agit d’un regroupement de tous les gériatres d’Ile de France leur permettant de travailler ensemble. Le responsable de GERONDIF doit informer les EHPAD. Pour l’instant, les EHPAD n’ont pas été contactés.

Une formation sur nouvelles lois et les décrets santé, 1 an après leur parution pourrait être organisée par le SNGC sous forme de retour d’expérience.

Le Conseil d’Administration du SNGC a voté pour que les représentants du CNP soient reconduits.